

Quelques exemples d'investissements faits avec la taxe d'apprentissage :

- Vidéos projecteurs
- Suivi de l'évolution du parc informatique et des logiciels métiers associés
- Dispositifs médicaux à stériliser
- Outillage
- Banc d'essais de résistance des matériaux
- Compresseur à vitesse variable pour le réseau pneumatique de l'EPIL
- Système de levage pour la construction bois
- ...

Quelques projets d'investissement :

- Laveur désinfecteur
- Suivi de l'évolution du parc informatique et des logiciels métiers associés
- Echafaudage pour la formation au travail en hauteur
- Appareillages de mesure électrique/électronique
- Renouvellement d'outillage
- Automates programmables
- Etablis en menuiserie et laboratoire de systèmes électronique
- ...



Toute l'équipe éducative ainsi que les élèves et étudiants vous remercient pour votre participation au développement de notre lycée.

*Avec la collecte de taxe d'apprentissage,
cultivons, ensemble, aujourd'hui
nos réussites de demain.*



Lycée des métiers






de la Construction,

de l'Environnement



et de l'Energie.















La taxe d'apprentissage :

-  C'est un impôt obligatoire.
-  Vous pouvez choisir la destination des sommes versées en précisant à quel établissement vous souhaitez affecter ce versement.
- Nous vous proposons donc : **LP PR INDUSTRIES LILLOISES - EPIL**
-  Vous devez verser votre taxe d'apprentissage par l'intermédiaire d'un organisme collecteur agréé ; OCTA (ex. Chambre de Commerce et d'Industrie, Organisation Professionnelle, ...).
-  Date limite de versement : **29 février 2016**
-  **L'EPIL est habilité à recevoir la catégorie A du Hors Quota.**

L'EPIL (Ecole Professionnelle des Industries Lilloises) :

-  500 élèves, étudiants et stagiaires de la formation continue.
-  150 diplômés par an.

Nos formations et domaines d'expertise :

-  3^{ème} Préparatoire aux voies Professionnelles.
-  Installation Sanitaire.
-  Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques.
-  Froid et Conditionnement de l'Air.
-  Electrotechnique Energie et Equipements Communicants.
-  Agencement de l'Espace Architectural.
-  Menuiserie – Agencement.
-  Systèmes Constructifs Bois et Habitat.
-  Systèmes Electroniques et Numériques.
-  Hygiène Propreté et Stérilisation.
-  Maintenance des Equipements Industriels.
-  Etanchéité à l'Air des Bâtiments.

Lycée EPIL LP PR INDUSTRIES LILLOISES
 82 rue des Meuniers 59000 Lille
 03.20.57.38.73 contact@lycee-epil.fr

3^{ème} Prépa Pro – CAP – Bacs Professionnels – BTS – Formation continue

Objet : Taxe d'apprentissage 2016

Lille, le 9 décembre 2015

Cher(e) Partenaire,

En juillet 2016, c'est la 100^{ème} promotion d'élèves et d'étudiants diplômés qui quittera notre établissement. 100 promotions au service des entreprises, à votre service. Ces formations n'auraient pu avoir lieu sans la taxe d'apprentissage.

La taxe d'apprentissage est nécessaire pour notre lycée professionnel.

Pour rester fidèle à notre projet pédagogique et éducatif qui s'inscrit résolument dans la tradition de savoir-faire et dans la modernité, nous nous devons d'investir dans de nouveaux matériels, d'entretenir et d'actualiser notre parc existant.

Fortement impacté par la réforme de la taxe d'apprentissage, notre collecte de l'année dernière a subi une baisse de 30%.

Nous avons besoin de votre soutien dans nos multiples projets. Nous avons besoin de votre solidarité financière.

Chaque année des investissements nécessaires sont effectués grâce à la taxe d'apprentissage que vous nous versez. Elle permet de financer les investissements non couverts par l'Education Nationale. La taxe d'apprentissage permet de favoriser la qualité de notre enseignement professionnel.

Nous devons continuer de tracer des perspectives pour permettre à notre lycée EPIL d'accomplir sa mission éducative et à ses jeunes de s'approprier avec confiance leur avenir professionnel.

Avec vous, nous formons le véritable tandem pour continuer de faire avancer un outil de formation sur lequel les entreprises peuvent s'appuyer.

Par votre versement direct au lycée EPIL, vous nous accompagnez, vous nous aidez et vous nous soutenez, concrètement, dans la conduite de projets porteurs pour l'avenir de nos jeunes.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien.

Recevez, cher(e) partenaire, nos plus vifs remerciements et nos salutations les plus reconnaissantes.

Patrick OLIVIER
 Chef de Travaux



Didier GAMANT
 Directeur du site EPIL